

NOTIONS PRÉLIMINAIRES DE LINGUISTIQUE JAPONAISE

Nous présentons dans ce chapitre les quelques notions de base qui nous semblent indispensables pour une discussion sur tout sujet traitant de linguistique japonaise dans une optique de traitement automatique, en particulier d'analyse syntaxique. Nous allons tout d'abord présenter brièvement les principaux travaux sur lesquels nous nous basons (§ 5.1) avant d'aborder les unités linguistiques de l'écrit (§ 5.2), les catégories des mots (§ 5.3) et les variations de forme des mots variables (§ 5.4). Nous examinerons ensuite les éléments constituant la phrase japonaise (§ 5.5) avant d'étudier l'ordre des mots (§ 5.6) et les moyens d'indication de la fonction syntaxique (§ 5.7). Enfin, la dernière partie du chapitre (§ 5.8) sera consacrée à l'exposé de la structure de la subordination déterminante dans la phrase japonaise.

5.1 Fondement des études

L'exposé est basé sur une version largement retravaillée du chapitre « Notions de linguistique japonaise » de nos travaux antérieurs (Nakamura-Delloye, 2003a).

Pour introduire l'ensemble des notions de base et pour repérer différentes problématiques existantes, nous allons utiliser la grammaire dite scolaire (学校文法, *gakkô-bunpô*) – grammaire basée sur la théorie de Hashimoto (1934), que les Japonais apprennent aujourd'hui à l'école – qui servira de point de départ à toutes nos discussions.

Nous allons également nous référer à des théories reconnues « classiques » constituant la base des travaux linguistiques contemporains proposés par de grands linguistes japonais, parmi lesquels ÔTSUKI Fumihiko, YAMADA Yoshio,

MATSUSHITA Daizaburô, HASHIMOTO Shinkichi, TOKIEDA Motoki, SAKUMA Kanae, MIO Isago ou MIKAMI Akira. Nos travaux s'appuient essentiellement sur ceux de ce dernier, Mikami, notamment pour les problèmes liés à la définition des éléments constituants de la phrase japonaise.

Nous nous appuyons bien entendu sur les travaux récents des linguistes contemporains tels que Teramura, Minami, et en particulier sur la grammaire publiée par Masuoka & Takubo (1992), grammaire très utilisée aujourd'hui aussi bien dans le domaine de la linguistique que dans celui du TAL au Japon.

5.2 Unités linguistiques de l'écrit

Nous présentons d'abord les unités élémentaires (§ 5.2.1). Nous aborderons ensuite d'une manière un peu plus détaillée les deux unités, mot (§ 5.2.2) et syntagme minimal (§ 5.2.3).

5.2.1 Unités élémentaires

Dans les travaux de linguistique japonaise, sont utilisées des unités pour lesquelles on trouve facilement un équivalent dans une grammaire classique du français : 文章 (*bunshô*, **texte**), 段落 (*danraku*, **paragraphe**), 文 (*bun*, **phrase**), 節 (*setsu*, **proposition**) et 単語 ou 語 (*tango* ; *go*, **mot**).

La définition de ces unités en japonais – notamment la phrase, la proposition et le mot – a fait couler beaucoup d'encre tout comme dans la linguistique française. Nous consacrerons un peu plus tard quelques pages à la définition de ces deux premières unités, la phrase et la proposition, qui concernent le plus nos présents travaux. Nous nous contentons dans cette section de présenter en quelques mots la définition usuelle de l'unité mot et les problèmes de segmentation en mots de la phrase japonaise.

5.2.2 Problèmes liés à la définition du mot

Difficultés de la définition

La grammaire usuelle définit le mot comme la plus petite unité constituant la phrase¹ et il est souvent comparé à une pièce détachée de l'ensemble qu'est la

¹ Cette définition du mot japonais peut évoquer celle du morphème. En effet, certaines unités japonaises équivalentes aux morphèmes non autonomes dans d'autres langues, telles que les terminaisons ou les particules de cas servant de relateur casuel, font partie des mots, 単語 (*tango*). Comme nous allons le voir, seules les unités qui interviennent dans la dérivation des mots sont considérées comme des unités n'appartenant pas aux mots. La divergence entre les mots japonais et les mots dans les langues telles que l'anglais ou le français est remarquée par les linguistes japonais et certains tels que Sakakura (1979) considèrent plutôt les unités *bunsetsu* (cf. 5.2.3) comme équivalentes aux mots dans ces langues européennes. Néanmoins, le parallélisme des mots anglais ou français avec les *bunsetsu* japonais est également trop simpliste, dans la mesure où certains *bunsetsu* correspondent non pas à un mot, mais à un syntagme prépositionnel en français.

phrase. Par ailleurs, il est également considéré comme l'unité de mémoire dans le cerveau (Hayashi et al., 1988). Cependant, tous ces propos ne donnent en fait aucun critère concret sur l'étendue d'un mot, et la frontière entre les morphèmes et les mots varient souvent selon les théories – en particulier pour certains types comme les auxiliaires dits *jodôshi* et les particules.

Ces deux types de mots sont des éléments non autonomes qui, suivant toujours un mot autonome, marquent sa fonction syntaxique, ou ajoutent une modalité ou une valeur énonciative. Certains considèrent les auxiliaires et même, bien que plus rarement, les particules comme des unités n'appartenant pas aux mots. Dans la grammaire scolaire, ces deux catégories sont incluses dans les mots, et sont distinguées des suffixes et des préfixes. Seules les unités qui interviennent dans la dérivation des mots sont considérées comme des *setsuji* (接辞, affixes), unités n'appartenant pas aux mots.

Problèmes de la segmentation en mots de la phrase japonaise

Contrairement au français pour lequel les problèmes de segmentation en mots de la phrase se résument notamment à la reconnaissance des mots discontinus séparés par un/des séparateur(s) graphique(s) mais qui constituent une même unité, dans le cas du japonais où il n'existe presque aucun séparateur, la question se pose d'abord dans le sens inverse : où doit-on tracer la frontière des mots dans une séquence entièrement continue ?

C'est seulement après cette première segmentation que nous sommes confrontés à des problèmes semblables à ceux du français, à savoir la reconstitution des mots composés de plusieurs unités susceptibles d'être chacune considérée comme unité indépendante, mais qui constituent dans un contexte spécifique une seule unité.

5.2.3 Unité *bunsetsu*

Outre les unités élémentaires présentées précédemment, les Japonais utilisent souvent une unité appelée 文節 (*bunsetsu*).

La notion de 文節 (*bunsetsu*) provient de la théorie de Hashimoto (1934). Il définit cette unité comme la première unité que l'on obtient en segmentant une phrase et qui peut être un constituant de phrase. Il dit également que c'est le plus petit élément obtenu en segmentant au maximum une phrase, tout en conservant le statut de langue de cet élément. Les *bunsetsu* sont caractérisés, sur le plan formel, par la présence de coupures de syllabes immédiatement avant et après eux.

桜 の | 花 は | もう | 散った。
 (sakura - no | hana - wa | mô | chitta)
 (cerisier - de | fleur - [thème] | déjà | tomber [passé])
 « Les cerisiers ont déjà perdu leurs fleurs. »

Par ailleurs, Garnier (1982) utilise le terme « segment minimal » qui désigne « le plus petit ensemble pouvant remplir une fonction syntaxique dans l'énoncé ».

Bien que le segment minimal de Garnier ne corresponde pas exactement à cette unité de Hashimoto, nous traduisons *bunsetsu* par **segment minimal** ou **syntagme minimal**.

5.3 Catégorisation des mots japonais

La catégorisation des mots de la grammaire scolaire, comme d'autres catégorisations proposées ailleurs, est largement critiquée. Cependant, nous ne pouvons proposer pour le moment aucune autre catégorisation semblant plus adéquate pour nos travaux. Nous adoptons donc cette catégorisation classique mais la ré-étudions chaque fois que nous en sentons le besoin comme nous allons le présenter dans cette section.

On classe dans la grammaire scolaire les mots en dix catégories grammaticales (cf. figure 5.1, reprise de Hayashi et al. (1988) et traduite en français). Les mots sont d'abord divisés en deux grandes classes : 自立語 (*jiritsugo*, mot autonome) et 付属語 (*fuzokugo*, mot annexe). Les *jiritsugo* sont définis comme des mots pouvant

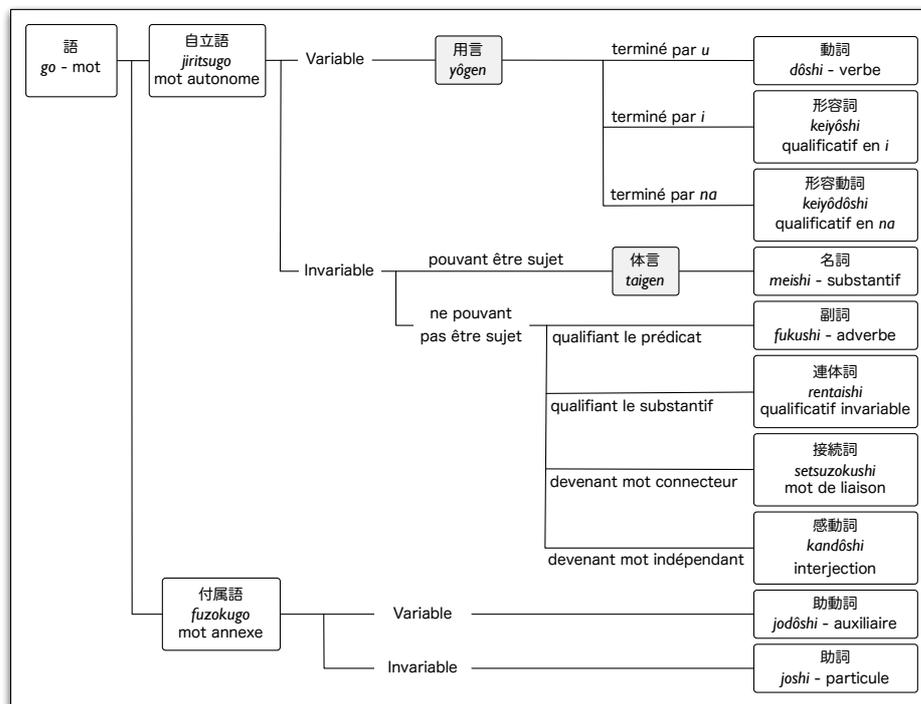


FIG. 5.1 – Catégorisation des mots dans la grammaire scolaire

constituer à eux seuls un syntagme minimal *bunsetsu*. Les *fuzokugo* sont définis selon Hashimoto comme des mots qui ne sont pas autonomes et qui sont toujours utilisés avec des mots qui doivent être autonomes.

Nous allons d'abord étudier les sous-catégories de *jiritsugo* (§ 5.3.1), puis celles de *fuzokugo* (§ 5.3.2).

5.3.1 Sous-catégories de *jiritsugo*

On distingue d'abord deux types de *jiritsugo*, variables et invariables.

Les mots autonomes variables sont traditionnellement appelés 用言 (*yôgen*). Les *yôgen* sont caractérisés par le fait qu'ils sont susceptibles d'être prédicat. Cette notion de *yôgen* s'oppose à celle de 体言 (*taigen*), qui désigne les unités susceptibles d'être sujet et qui correspond à la catégorie substantif.

On distingue dans la grammaire scolaire trois catégories de *yôgen* :

- unité exprimant l'action, l'effet ou l'existence :
 1. unité dont la forme de base se termine par *-u* : 動詞 (*dôshi*, verbe) ;
- unité exprimant la nature ou l'état :
 2. unité dont la forme de base se termine par *-i* : 形容詞 (*keiyôshi*, qualificatif en *i*) ;
 3. unité dont la forme de base se termine par *-da* ou *-desu* : 形容動詞 (*keiyôdôshi*, qualificatif en *na*).

Les mots autonomes invariables sont classés dans la grammaire scolaire en cinq catégories :

- unité pouvant être sujet, 体言 (*taigen*) :
 1. unité désignant un objet ou un évènement : 名詞 (*meishi*, substantif) ;
- unité pouvant qualifier une autre unité :
 2. unité qui qualifie les *yôgen* : 副詞 (*fukushi*, adverbe) ;
 3. unité qui qualifie les *taigen* : 連体詞 (*rentaishi*, qualificatif invariable) ;
- unité pouvant être mot de liaison :
 4. 接続詞 (*setsuzokushi*, mot de liaison) ;
- unité pouvant être énoncé indépendant :
 5. 感動詞 (*kandôshi*, interjection) ;

Nous renonçons au terme *yôgen* (qui désigne les mots autonomes variables). En effet, bien qu'il soit caractérisé par la possibilité d'être prédicat, n'en fait pas partie le substantif, capable également d'assurer le rôle de prédicat à l'aide de la copule – voire même parfois sans elle. Si bien que nous utilisons le terme **mot prédicatif** pour désigner non seulement les mots autonomes variables mais aussi le substantif lorsqu'il assure la fonction de prédicat dans la phrase.

5.3.2 Catégories de *fuzokugo*

Deux types de *fuzokugo* : particule et auxiliaire

Les *fuzokugo* sont divisés en deux catégories : ceux qui sont variables et ceux qui sont invariables. Les premiers désignent l'ensemble des 助動詞 (*jodôshi*), auxiliaires, et les seconds sont des particules, dits 助詞 (*joshi*).

Mais cette définition n'est pas cohérente avec la réalité : il existe des auxiliaires invariables que Kindaichi (1953) appelle 不変化助動詞, (*fuhenka-jodôshi*, auxiliaires invariables).

Avant l'examen de leur véritable différence, nous étudions les sous-catégories de particules dont le regroupement lui-même est parfois remis en question.

Sous-catégories de particules

Les particules regroupent différents types d'éléments. Si bien que certains tels que Okutsu et al. (1986) proposent même d'abandonner la catégorie « particule » en définissant à la place différentes classes plus précises. Sans aller jusqu'au renoncement total, les grammaires définissent généralement des sous-classes, mais la catégorisation varie d'une grammaire à l'autre.

Hashimoto (1969) définit 9 types :

1. 格助詞 (*kaku joshi*, particule de cas) ;
2. 間投助詞 (*kantô joshi*, particule interjective) ;
3. 終助詞 (*shû joshi*, particule finale) ;
4. 連体助詞 (*rentai joshi*, particule précédant le nom ou particule déterminante) ;
5. 係助詞 (*kakari joshi* ou *kei joshi*, particule relationnelle) ;
6. 副助詞 (*fuku joshi*, particule adverbiale) ;
7. 接続助詞 (*setsuzoku joshi*, particule conjonctive) ;
8. 準用助詞 (*jun'yô joshi*, particule assimilée à un *yôgen*) ;
9. 並立助詞 (*heiritsu joshi*, particule de coordination).

Les classes *kaku joshi* (particule de cas), *kantô joshi* (particule interjective) et *shû joshi* (particule finale), assez faciles à distinguer des autres, constituent les catégories les plus stables définies dans toutes les grammaires (même si sous des noms différents).

Les *kaku joshi* (particule de cas) introduisent des syntagmes nominaux dans la phrase et servent de relateur casuel². La description détaillée sera présentée plus loin (§ 5.7), et nous ne citons ici que les deux principaux : la particule *ga* usuellement considérée comme indicateur du nominatif (ou du sujet), et *wo* celui de l'accusatif (ou du complément d'objet direct).

²Certains comme Tamba & Terada (1991) soulignent la divergence entre les relations casuelles et celles que ces particules japonaises établissent entre le prédicat et le syntagme nominal qu'elles introduisent. Nous n'entrons pas dans les détails de ce problème dans le cadre de la présente thèse.

Malgré la stabilité de son statut, pour les membres de la catégorie des particules de cas, la définition varie parfois selon les linguistes. La particule de citation *to* (引用助詞, *in'yō joshi*), classée souvent dans la catégorie des particules de cas, constitue à elle-seule une classe dans la grammaire de Masuoka & Takubo (1992).

Il arrive également que la particule *no*, constituant la catégorie de particule déterminante, soit considérée comme une particule de cas comme l'a fait Mikami dans certains de ses travaux (voir note 12 page 209). Le traitement de cette particule est en effet assez varié. Alors que Teramura (1982b) distingue, comme Hashimoto, cette particule reliant deux mots des autres particules conjonctives qui, elles, servent à connecter deux propositions, Masuoka et Takubo la classent dans la catégorie des particules conjonctives.

Quant au reste des catégories, la définition est plus complexe, souvent floue, et le statut même de particule est souvent remis en cause pour certaines d'entre elles.

Comme le remarque Okutsu dans l'introduction de Okutsu et al. (1986), *kakari joshi* (particule relationnelle) et *fuku joshi* (particule adverbiale), termes largement utilisés depuis les travaux de Yamada et de Hashimoto, n'ont toutefois aucune définition précise et satisfaisante. D'ailleurs, les grammaires utilisées avant le niveau collège ne font pas la distinction entre ces deux catégories et les regroupent sous le nom de *fuku joshi* (particule adverbiale).

Dans les travaux contemporains, la catégorie 提題助詞 (*teidai joshi*, particule de thématization) est de plus en plus reconnue. La particule de thématization, *teidai joshi* est une notion apparue depuis les travaux de Matsushita et de Sakuma. Elle sert, comme son nom l'indique, à la thématization d'un élément. La particule la plus représentative est la particule *wa*, qui, dans la grammaire de Hashimoto, appartient aux particules *kakari joshi*.

La catégorie de 取り立て助詞 (*toritate joshi*, particule de mise en relief) est également une catégorie de plus en plus adoptée par les grammairiens contemporains³. Elle comprend les particules classées dans les catégories *fuku joshi*, particule adverbiale, et/ou *kakari joshi*.

Nous suivons *grosso modo* la catégorisation de Hashimoto, excepté pour deux points : nous adoptons la catégorie de particule de thématization que nous aborderons plus en détail (cf. § 6.4.5) ; sans faire de distinction entre les deux catégories de particules non bien définies, *kakari joshi* (particule relationnelle) et *fuku joshi* (particule adverbiale), nous les regroupons dans la classe *fuku joshi* (particule adverbiale) – les questions liées à ces catégories posant des problèmes directs dans nos travaux seront abordées de manière plus détaillée (cf. § 7.7).

Deux autres unités non autonomes

Il existe deux autres unités non autonomes qui ne font pas partie des mots : 接辞 (*setsuji*), affixes, intervenant dans la dérivation, et 活用語尾 (*katsuyō gobi*),

³Pour un état de l'art, voir Numata (1986).

terminaisons, qui constituent avec le radical les différentes formes des mots variables. La détermination de la frontière entre les mots non autonomes et ces unités inférieures est parfois très délicate. Étant donné leur caractère non autonome, certains comme Yoshikawa (1989)⁴ considèrent aussi les *jodôshi*, auxiliaires, comme des unités n'appartenant pas aux mots.

Mais, les linguistes définissent généralement encore aujourd'hui les particules et les auxiliaires comme des mots. La grammaire de Masuoka-Takubo distingue les *fuzokugo*, les suffixes et les terminaisons, en définissant :

- comme des auxiliaires ou des particules les unités suivant le mot prédicatif à la forme autonome (qui peut constituer à lui-seul le prédicat de la phrase, voir § 5.4), tels que (mot souligné) :

書く だろ

(*kaku* - *darô*)

(écrire [forme autonome] - [conjecture ou invitation])

- comme des suffixes les unités constituant avec le mot prédicatif un autre mot, qui subit sa propre variation de forme :

書き たい

(*kaki* - *tai*)

(écrire [forme neutre] - [souhait])

- comme des terminaisons les éléments suivant le radical d'un mot prédicatif, qui n'appartiennent à aucune de ces deux catégories et qui constituent avec le radical une forme, tels que :

書い た

(*kai* *ta*)

(écrire [passé]).

Frontière floue

Nous avons vu, jusqu'ici, deux définitions valables (que nous adoptons) liées aux deux types de *fuzokugo*, particules et auxiliaires :

- les mots non autonomes invariables sont des particules (mais tous les auxiliaires ne sont pas variables) ;
- les auxiliaires sont ceux qui suivent directement une forme autonome des mots variables (et les éléments suivant une forme non autonome sont des suffixes).

Avec ces deux définitions, les deux extrémités sont bien définies mais il reste au milieu une zone floue (cf. tableau 5.2 page suivante).

On dit également que les auxiliaires suivent les mots variables, et que les particules suivent non seulement les mots variables mais aussi les substantifs. Mais les auxiliaires apparaissent en réalité également après les substantifs, et ce de manière non rare comme le dit Mikami (1955). L'examen des cas où les mots non

⁴Voir aussi <http://homepage3.nifty.com/taketoki/>.

Qui suit une forme autonome		Qui suit une forme non autonome	
variable	invariable		variable
	non dérivation		dérivation
auxiliaire	particule auxiliaire substantif formel	particule	suffixe

↑
frontière floue

TAB. 5.2 – Frontière floue entre les particules et les auxiliaires

autonomes suivant un substantif ne nous fournirait que le même type de zone confuse.

Les mots appartenant à cette zone mal organisée concernent cependant étroitement la définition des propositions. Nous retravaillerons de manière plus poussée les mots suivant une forme autonome du mot variable – contexte plus lié à nos travaux sur la proposition – dans la section 7.6 afin de réaliser une catégorisation permettant une meilleure définition de la proposition.

Nouvelle catégorie : copule

Nous introduisons en outre une nouvelle classe **copule** (コピーラ, *kopyura*) que reconnaissent la plupart des travaux contemporains. Dans la phrase japonaise, elle constitue le prédicat en suivant un substantif ou un qualificatif en *na*. On l'appelle également 判定詞 (*hanteishi*, mot de jugement). Dans la grammaire scolaire, elle appartient à une sous-catégorie de *jodôshi*, dite 断定の助動詞 (*dantei no jodôshi*), *jodôshi* d'affirmation.

5.4 Variation de forme des mots variables

Les mots variables japonais changent de forme selon leur fonction syntaxique et selon la modalité et le temps. La décomposition et l'analyse des différentes formes des mots variables changent souvent selon les grammairiens : notre définition est basée sur les travaux de Teramura⁵ et sur la grammaire de Masuoka & Takubo (1992).

Suivant Masuoka et Takubo, nous considérons comme des particules ou des auxiliaires les éléments suivant les mots variables à certaines formes, capables de constituer tout seuls le prédicat principal d'une phrase. Nous définissons comme des affixes les éléments formant avec leurs radicaux une autre unité autonome,

⁵La définition de Teramura est basée sur celles de Sakuma (1940a), Bloch (1946) et Mikami (1970).

verbe ou qualificatif. Les autres éléments sont considérés comme des terminaisons.

Nous étudions d'abord la variation des verbes (§ 5.4.1) et des qualificatifs (§ 5.4.2) avant de parler de celle des autres catégories (§ 5.4.3).

5.4.1 Verbes

Le tableau 5.3 présente les systèmes de variation des verbes.

Système	Radical	Neutre	Autonome	Condition	Volitive	Impérative
de base	ik	行き <i>iki</i>	行く <i>iku</i>	行けば <i>ikeba</i>	行こう <i>ikô</i>	行け <i>ike</i>
en <i>ta</i>	it	行って／行ったり <i>ittetittari</i>	行った <i>itta</i>	行ったら <i>ittara</i>	行ったらう <i>ittarô</i>	– –

TAB. 5.3 – Verbe *iku* (aller)

Deux systèmes : de base et en *ta*

Tous les verbes possèdent deux types de système de variation de forme : système de base et système en *ta*. Certains verbes – dits verbes *go-dan* ou vocaliques – ont deux radicaux différents pour ces deux systèmes.

Chaque système a cinq formes – plus ou moins utilisées – représentant une modalité ou une fonction différente. Ces deux systèmes s'opposent, sauf pour la forme neutre, par l'aspect ou le temps qu'ils représentent : le système en *ta* est généralement employé pour représenter un temps passé ou un aspect accompli.

Forme neutre

La forme neutre⁶ – dite *ren'yô* (連用, forme précédant le mot variable ou forme adverbiale) ou suspensive – est utilisée dans la position de complément adverbial. Elle n'a ni modalité ni temps en soi : ils sont déterminés par ceux du prédicat principal. Le système en *ta* a deux formes neutres : *itte* et *ittari*. Nous les appelons respectivement forme en *te* et forme en *tari*.

Par ailleurs, les formes neutres de base et en *te* peuvent constituer avec un autre verbe des verbes dits composés (複合動詞, *fukugô dôshi*) (Masuoka & Takubo, 1992). Certains verbes composés possèdent le sens obtenu par la conjonction du sens lexical des deux verbes tels que :

殴り 倒す
(*naguri - taosu*)

(donner des coups de poing [forme neutre de base] - faire tomber)
« faire tomber en donnant des coups de poing »

⁶Le terme neutre est la traduction de 中立形 (*chûritsu kei*) repris des travaux de Mikami.

Dans d'autres, le verbe post-posé perd plus ou moins sa fonction et son sens d'origine et ajoute seulement une valeur liée à l'aspect ou à la direction de l'action :

読んで いる
(*yonde - iru*)

(lire [forme neutre en *te*] - [progressif])
« être en train de lire »

(宿題 を) 手伝って もらう
(*shukudai - wo*) - *tetsudatte - morau*)

((devoir - [accusatif]) - aider [forme neutre en *te*] - [direction d'action : vers le locuteur])
« (m')aider à faire (mes devoirs) »

Dans le premier exemple, le verbe post-posé *iru* (sens d'origine « se trouver ») ajoute seulement au sens du verbe anté-posé, « lire », une valeur de progressivité. Dans le second, le verbe post-posé *morau* (sens d'origine « recevoir ») modifie le sens du verbe anté-posé, « aider » en précisant que la direction de l'action est dans le sens vers le locuteur.

Forme autonome

La forme autonome⁷ (ou basique) est employée dans deux grandes fonctions différentes : déterminant des substantifs et position finale (prédicat principal). Elle est traditionnellement distinguée à chaque emploi par sa fonction et est appelée forme conclusive ou forme déterminante selon la fonction qu'elle assume dans l'occurrence effective. Nous appellerons également la forme du système en *ta* (*itta* dans le tableau) forme en *ta*.

Formes de condition, volitive et impérative

La forme de condition est employée dans les expressions de condition. Nous appellerons la forme du système en *ta* (*ittara* dans le tableau) forme en *tara*.

La forme volitive est utilisée pour exprimer une volonté et une conjecture. La forme du système en *ta* (*ittarô* dans le tableau) est aujourd'hui peu utilisée.

La forme impérative est utilisée pour exprimer un ordre et il n'existe pas de forme équivalente dans le système en *ta*.

Formes conclusives et connectives

Nous appelons également les trois formes (autonome, impérative et volitive) susceptibles d'indiquer la fin de phrase, formes conclusives, et les autres (neutre et de condition), formes connectives.

⁷Le terme autonome est la traduction de 自立形 (*jiritsu kei*) repris des travaux de Mikami.

5.4.2 Qualificatifs et copule

Qualificatifs en *i*

Les qualificatifs en *i* ont également deux systèmes basique et en *ta* qui ont chacun les formes neutres, autonome et de condition.

Qualificatifs en *na* et la copule

Les qualificatifs en *na* et la copule ont tout d'abord trois paradigmes selon le style d'énoncé : paradigmes en *da*, en *dearu* et en *desu*. Chaque paradigme a ensuite deux systèmes basique et en *ta* qui ont chacun les formes neutres, autonome et de condition.

5.4.3 Auxiliaires et suffixes variables

Auxiliaires variables

Les auxiliaires variables peuvent être distingués en trois types : ceux qui changent de forme selon le modèle de copule, selon le modèle de qualificatif en *na* et selon le modèle de qualificatif en *i*.

Suffixes variables

Les suffixes variables peuvent être distingués en deux types : ceux qui changent de forme selon les modèles de qualificatif et selon les modèles de verbe.

Outre ces deux grands types, Masuoka et Takubo définissent une classe particulière, celle de *nai* qui exprime la négation en suivant tous les types de mots prédicatifs. Ce suffixe de négation subit lui-même un changement de forme et a deux systèmes, basique et en *ta*, qui ont chacun les formes neutre, autonome et de condition.

5.4.4 Récapitulation

Forme		Verbe	Qualif. -i	Qualif. -na et copule
Conclusive	Autonome	行く <i>ik u</i>	寒い <i>samu i</i>	だ <i>d a</i>
		行った <i>it ta</i>	寒かった <i>samu katta</i>	だった <i>d atta</i>
	Volitive	行こう <i>ik ô</i>	寒かろう <i>samu karô</i>	だろう <i>d arô</i>
		行ったらう <i>it tarô</i>	寒かったらう <i>samu kattarô</i>	だったらう <i>d attarô</i>
	Impérative	行け <i>ik e</i>	---	---
Connective	Neutre	行き <i>ik i</i>	寒く <i>samu ku</i>	に [‡] <i>ni</i>
		行って <i>it te</i>	寒くて <i>samu kute</i>	で <i>d e</i>
		行ったり <i>it tari</i>	寒かったり <i>samu kattari</i>	だったり <i>d attari</i>
	Condition	行けば <i>ik keba</i>	寒ければ <i>samu kereba</i>	なら [†] <i>nara</i>
		行ったら <i>it tara</i>	寒かったら <i>samu kattara</i>	だったなら <i>d attanara</i>
	Déterminante	---	---	な/の [‡] <i>na/no</i>

† absent de la définition de Masuoka-Takubo

‡ absent de la définition de Teramura

5.5 Éléments constituant la phrase japonaise

Soutenant la théorie de Mikami qui avançait tout au long de ses recherches linguistiques l'importance de l'introduction de ce concept, nous considérons que la structure fondamentale de la phrase japonaise est celle basée sur l'opposition thème-rhème.

Une fois que la phrase considérée est segmentée en thème et rhème, la partie rhème est analysée selon l'aspect fonctionnel. On constate alors dans cette partie la deuxième opposition : prédicat-compléments.

Avant d'entrer dans la discussion principale, nous introduisons tout d'abord un autre type d'opposition, plus conceptuelle, résidant dans la construction de la phrase : celle du dictum et du modus (§ 5.5.1). Nous abordons ensuite l'opposition thème-rhème (§ 5.5.2) puis celle prédicat-compléments (§ 5.5.3). Enfin, nous examinons également les éléments de phrases qui n'entrent pas dans ces oppositions (§ 5.5.4).

5.5.1 Opposition dictum-modus

Teramura (1982b) divise la phrase en deux parties : partie de la phrase qui décrit objectivement un fait ou une idée d'un côté, et partie indiquant la position du sujet parlant, qui prend la partie décrivant le fait ou l'idée comme matière, de l'autre.

Teramura considère la première comme correspondant aux *jojutsu naiyô* de Watanabe (cf. § 6.1.2), « dictum » de Bally et « proposition » de Fillmore et la seconde, comme correspondant aux termes, *chinjutsu*, « modus » et « *modality* », proposés par ces trois derniers.

Sur le modèle de Mikami, Teramura appelle la première *koto* (コト) et la seconde, *mûdo* (ムード). Aujourd'hui, dans la linguistique japonaise, la première est également appelée 言表事態 (*genpyô jitai*) ou encore 命題 (*meidai*) et la seconde, モダリティ (modariti).

Nous adoptons également cette interprétation bien que peut-être trop grossière, et traduisons ces deux termes respectivement par « **dictum** » et « **modus** ».

Ces notions, en particulier celle du modus ou de la modalité, ne sont pas suffisamment étudiées et nous ne connaissons pas encore leur nature exacte. La définition de ces notions varie donc fortement d'un linguiste à l'autre.

Par exemple, Kudo (1989) définit la modalité comme l'expression grammaticale de la position du sujet parlant vis-à-vis du contenu descriptif de la phrase, de la réalité ou de l'interlocuteur et souligne que cette notion diffère fondamentalement de celle de « *modality* » de Fillmore ou de celle de *mûdo* (ムード) de Mikami et de Teramura, ces dernières incluant les éléments de temps, d'aspect et de voix.

Nous ne participons pas à ce débat sur les problèmes assez délicats liés à ces notions. Mais nous employons simplement le terme « modus » dans le sens relativement large de la définition de Teramura, en le distinguant du terme « **modalité** » que nous utilisons dans un sens plus restreint, celui de la définition de Kudo selon laquelle les éléments de temps, d'aspect et de voix n'appartiennent pas aux éléments de la modalité.

5.5.2 Structure fondamentale : opposition thème-rhème

Le Goffic considère que la distinction thème-rhème dans la phrase française est d'ordre psychologique, car elle repose « essentiellement sur l'ordre des mots et la prosodie, qui n'offrent pas toujours d'indice formel d'interprétation sûre ».

En revanche, le japonais dispose d'un mot grammatical indiquant le thème (ce dont on parle) – la particule *wa* (は) –, en plus de celui dédié à marquer la fonction dite « sujet » – la particule *ga* (が).

Du fait de cette particularité de la phrase japonaise, Mikami souligne l'importance d'établir une grammaire japonaise basée non pas sur l'opposition sujet-prédicat – un concept, d'après lui, particulier propre aux langues telles que l'anglais ou le français et qui ne convient pas au japonais –, mais sur la notion de thème. Il n'est cependant pas le premier linguiste à s'être rendu compte du statut tout à fait différent des particules *ga* et *wa*. On trouve déjà dans l'ouvrage de Matsushita (1928), une remarque sur cette différence.

Cette caractéristique de double structure fut également remarquée par des linguistes occidentaux, tels que Li & Thompson (1976). Dans cet article, ils définissent quatre types de langues selon la stratégie de construction des phrases, qui accorde de l'importance à la notion de thème ou de sujet. Le japonais est classé avec cette typologie dans la catégorie des langues ayant aussi bien le caractère de prédominance du sujet que celui de prédominance thématique. Les constructions japonaises caractéristiques liées à cette double structure, telles que celle appelée « double sujet », sont également étudiées par les chercheurs occidentaux comme Culioli (1999), qui a défini, notamment avec Desclés, une représentation formelle d'une des notions centrales de ces structures : la thématisation (Culioli & Desclés, 1982a,b).

Étant donné l'existence d'un élément syntaxique spécifique, l'introduction de l'opposition thème-rhème dès le niveau syntaxique semble indispensable, même flagrante, pour le japonais.

Définitions préliminaires du thème syntaxique et de la proposition syntaxique

Avant de poursuivre, définissons, ne serait-ce que brièvement, le thème, notion fondamentale pour les études sur la phrase japonaise, en attendant de traiter dans la section 6.4 le syntagme thématisé et la particule *wa* de manière plus approfondie.

Le thème est défini généralement, dans la linguistique japonaise, comme « ce à propos de quoi on parle ». Mais, comme nous le verrons plus loin, le thème peut être implicite ou réalisé sous une autre forme que le syntagme en *wa*. Dans la présente étude, nous appelons **thème** ou **thème syntaxique**, le thème – ce à propos de quoi on parle – explicite réalisé sous forme d'un syntagme en *wa*.

De même, la partie de phrase constituée autour d'un prédicat, susceptible de s'opposer au thème syntaxique, ne correspond pas forcément au rhème, propos sur le thème. Il est, au contraire, plus rare qu'elle soit entièrement rhématique. C'est pourquoi nous préférons désigner par **proposition** ou **proposition syntaxique**, le noyau structural constitué d'un prédicat et de ses compléments, constituant une phrase japonaise rentrant éventuellement en relation avec un thème syntaxique. Nous retravaillons également la notion de proposition dans le chapitre 7 consacré à la phrase complexe.

5.5.3 Constituants de la proposition : prédicat et compléments

Dans la proposition, s'organisent différents éléments autour du mot prédictif.

On trouve un stemma de Mikami – reproduit figure 5.4 – dans Mikami (1953) représentant une phrase sans thème :

甲 が 乙 に 丙 を 紹介した
 (kô - ga - otsu - ni - hei - wo - shôkai shita)
 (X - [nominatif] - Y - [datif] - Z - [accusatif] - présenter [passé])
 « X a présenté Z à Y »

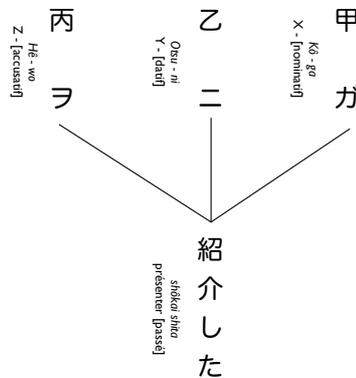


FIG. 5.4 – Stemma de Mikami

Trois syntagmes se terminant chacun par une particule marquant leur fonction s'accrochent au prédicat présent en bas du schéma.

Prédicat

Dans le cas du japonais, la fonction centrale du prédicat assurée par le verbe dans la phrase française est pourvue non pas systématiquement par les verbes mais par les mots prédictifs, ensemble regroupant plusieurs catégories dont celle de verbe.

Concrètement, il existe quatre types de prédicat en japonais (Teramura, 1982b) :

1. verbe ;
2. qualificatif en *i* ;
3. qualificatif en *na* + copule ;
4. substantif + copule.

Ces prédicats se terminent souvent par plusieurs autres éléments tels que des auxiliaires – marquant le temps, l’aspect, la voix ou encore la modalité –, des suffixes ou des particules finales, constituant ainsi le véritable noyau de la proposition. Ce noyau est généralement appelé *jutsugo*, 述語 ou *jutsubu*, 述部, que nous traduisons par prédicat.

Pour être plus précis, nous appelons **prédicat** la partie s’étendant du dernier mot prédicatif – situé le plus postérieurement dans la phrase – jusqu’à la fin de la phrase. Dans l’exemple suivant :

マリー が 日本 へ 行き た がって いる らしい
(*Mari - ga - nihon - e - iki - ta - gatte - iru - rashii*)

(Marie - [nominatif] - Japon - [direction] - aller - [vouloir] - [indication de la personne sujet de sentiment] - [état] - il semble que)

« Il semble que Marie souhaite partir pour le Japon »

le premier verbe « aller » suivi de deux suffixes, *iki - ta - gatte*, constitue avec le second verbe *iru*, un verbe composé qui représente le mot prédicatif, et forme finalement avec l’auxiliaire *rashii* le prédicat de la phrase.

Ces éléments suivant le mot prédicatif sont dits éléments du modus. Le prédicat japonais comporte donc les éléments du dictum (radical du mot prédicatif) et les éléments du modus (terminaisons et mots suivant le mot prédicatif).

Compléments primaires et secondaires

Tout comme pour le français, les compléments se distinguent d’abord en deux types : ceux rentrant directement en relation syntaxique avec le mot prédicatif et ceux qui sont en relation avec un substantif. Sur le modèle de la terminologie adoptée pour le français, nous appelons le premier type complément primaire et le second type, dit *rentai-shūshoku-go* (連体修飾語, mot qualifiant précédant le substantif), complément secondaire.

Les compléments primaires se distinguent encore en deux types : compléments essentiels et compléments accessoires.

Compléments essentiels

Les ensembles se terminant par une particule de cas, reliés au même mot prédicatif, sont appelés 補語 (*hogo*, complément), et nous les appelons compléments essentiels lorsque la distinction avec les compléments accessoires est nécessaire.

Dans l’exemple, 甲 が (*kô - ga*, X - [nominatif]), 乙 に (*otsu - ni*, Y - [datif]) et 丙 を (*hei - wo*, Z - [accusatif]) sont compléments du mot prédicatif.

Abandon de la notion de sujet

Comme on peut le constater dans le schéma de Mikami présenté précédemment, nous plaçons l’élément introduit par la particule *ga* (indicateur de la fonction dite « sujet ») sur le même plan que les autres compléments.

En effet, l'élément introduit par *ga* n'a pas de statut particulier – du moins de manière absolue comme dans la phrase française – par rapport aux autres compléments⁸. Il peut tout à fait être omis, comme les autres compléments, si le contexte permet une interprétation correcte. De plus, aucun accord n'étant nécessaire – sauf dans quelques structures particulières telles que celle de la politesse –, le verbe en est totalement indépendant.

Ainsi, nous renonçons au terme de « sujet » évoquant une supériorité par rapport aux autres compléments, terme que Mikami a considéré comme l'élément le plus nuisible au progrès de la recherche sur la syntaxe japonaise. Nous discuterons de l'appellation de chaque complément lors de la présentation des particules de cas dans la section 5.7.1.

Le schéma de Mikami que nous avons présenté au début de la section était fort semblable aux stemmas de Tesnière qui n'accordait pas de statut particulier au sujet dans la phrase française. Deux stemmas de Tesnière, reproduits dans les figures 5.5(a) et 5.5(b), représentent respectivement la phrase « Alfred parle » et celle « Alfred frappe Bernard ».

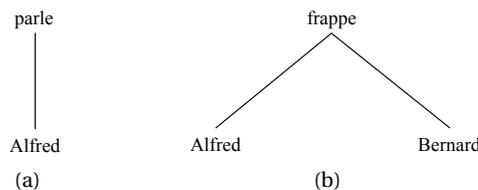


FIG. 5.5 – Stemmas de phrases françaises

La représentation en dépendance de ce type convient peut-être particulièrement à l'analyse du japonais pour lequel la prédominance syntaxique du nominatif par rapport aux autres compléments est peu marquée.

⁸Le statut du sujet dans la phrase japonaise est encore aujourd'hui un sujet d'actualité sur lequel les linguistes japonais n'arrivent pas à se mettre d'accord. La théorie de l'opposition – c'est-à-dire ceux qui veulent défendre l'utilité de la notion de sujet pour le japonais – la plus soutenue est sans doute celle avancée par Shibatani (1985). Il accorde de l'importance à la supériorité, ne serait-ce que relative, du sujet. Tout en reconnaissant certaines des particularités syntaxiques attribuées généralement au sujet, dans d'autres éléments que les syntagmes en *ga*, il propose une définition du sujet basée sur le concept de « prototype ». Se constituent alors d'une part la catégorie du sujet qui comporte quelques syntagmes non-*ga* et d'autre part un ensemble de syntagmes en *ga* qui n'appartiennent pas à la catégorie du sujet (Shibatani propose déjà ce principe dans ses travaux antérieurs (Shibatani, 1978)). Cette nouvelle définition tout à fait logique revient cependant à rajouter encore une nouvelle couche de catégories, puisqu'elle consiste en fait à réorganiser les classes de compléments catégorisés par la particule qui les introduit. Si nous avons adopté la théorie de Mikami plutôt que cette proposition, c'est que nous ne sentions pas, du moins dans le cadre de la présente thèse, l'utilité de l'introduction de cette nouvelle couche supplémentaire d'analyse.

Compléments accessoires

Il existe également un autre type de complément, dit 連用修飾語 (*renyô-shûshokugo*), que nous appelons désormais complément accessoire sur le modèle du terme adopté pour le français.

Ce sont notamment des adverbes ou des qualificatifs à une forme particulière marquant leur fonction de complément vis-à-vis du mot prédicatif.

Par exemple, dans la phrase :

部屋 を 手早く 片付ける
(*heya - wo - tebayaku - katazakeru*)
(chambre - [accusatif] - rapide [forme de complément] - ranger)
« (Je/On) range rapidement la chambre »

outre le complément essentiel *heya - wo* (chambre - [accusatif]), on trouve un autre élément, le qualificatif *tebayaku* (rapide) à la forme marquant sa fonction de complément, qui est un complément accessoire dépendant syntaxiquement, lui aussi, du mot prédicatif, le verbe *katazakeru* (ranger).

5.5.4 Éléments extérieurs à la structure thème-proposition

Il existe également des éléments qui n'appartiennent pas à cette opposition thème-proposition. Nous les appelons **éléments externes**.

Les éléments de phrase que les grammaires scolaires appellent 独立語 (*dokuritsugo*, mots indépendants) en sont un exemple type. Les éléments de liaison (接続語, *setsuzoku go*) qui établissent le lien avec les phrases précédentes sont également considérés comme extérieurs. Par ailleurs, beaucoup de linguistes reconnaissent aujourd'hui l'extériorité de certains adverbes, appelés adverbes de phrase, ainsi qu'une classe plus large d'éléments dits éléments d'évaluation, *hyôka-seibun*.

Éléments indépendants et éléments de liaison

Les 独立語 (*dokuritsugo*, **éléments indépendants**) définis dans la grammaire scolaire sont des interjections ou des mots tels que いいえ (*ie*, non), détachés en tête de phrase.

La grammaire scolaire en distingue quatre types :

1. Mots d'émotion :

ああ、着いた。(aa - *tsuita*, Ah - arriver [passé])
« Ah, (je suis/nous sommes) arrivé(s) »

2. Adresse (vocatif, salutation) :

さあさあ、急ぎなさい。(sâsâ - *isogi nasai*, Allez - se dépêcher [ordre])
« Allez, dépêchez-vous! »

3. Réponse :

はい、私です。(hai - *watashi desu*, oui - moi [copule])
« Oui, c'est moi »

4. Présentation d'une chose ou d'un fait :

- 松、それが 県 の 木 だ。
(*matsu - sore - ga - ken - no - ki - da*)
(pin - cela - [ga] - (notre) département - [no] - arbre - [copule])
« Le pin, tel est l'arbre de notre département »
- 卒業写真、それは 私の好きな 曲 です。
(*sotsugyô shashin - sore - wa - watashi - no - sukina - kyoku - desu*)
(photo de fin de l'école - cela - [wa] - moi - [no] - favori - chanson - [copule])
« "Sotsugyô shashin", telle est ma chanson préférée »
- 九月九日、私は 一生 この日を 忘れない。
(*ku gatsu kokonoka - watashi wa - isshô - kono hi wo - wasure nai*)
(le 9 septembre - moi [wa] - toute la vie - ce jour [wo] - oublier [négation])
« Le 9 septembre, je n'oublierai jamais ce jour jusqu'à la fin de ma vie. »

Certains incluent les mots de liaison (接続詞, *setsuzoku shi*) dans cette catégorie, mais il est plus usuel de définir une autre classe distincte : les **éléments de liaison** (接続語, *setsuzoku go*). Bien que la catégorisation puisse susciter des débats, l'extériorité des éléments de liaison tout comme celle des éléments indépendants, semble être largement reconnue.

SN disloqué et SN en *wa* Autrefois, certains syntagmes en *wa* étaient également considérés comme faisant partie de la classe des éléments indépendants, mais aujourd'hui, on préfère les distinguer des syntagmes détachés sans *wa* – présentés dans l'exemple 4.

Contrairement au thème, qui est rarement repris dans la proposition par un pronom, les SN disloqués se caractérisent par le fait qu'ils sont toujours repris et implicitement insérés dans la structure syntaxique constituée autour du prédicat. Ce qui était justement la raison pour laquelle ils étaient considérés par Hashimoto (1938) comme extérieurs au reste de la phrase, la fonction syntaxique étant assurée par le pronom qui les reprenait. Fidèle à sa définition, Hashimoto considère également les syntagmes thématiques introduits par la particule *wa* comme des éléments indépendants lorsqu'ils sont repris par un moyen anaphorique.

Kitahara (1988) critique la définition de Hashimoto. Il dit que ces deux types de syntagmes doivent être distingués car les syntagmes en *wa* fonctionnent comme des thèmes dans la phrase alors que les SN disloqués – produisant un effet de « présentation » – ne sont que le fait (ou la chose) présenté, à propos duquel on parle dans le noyau de la phrase qui les suit. Cette explication ne clarifie cependant pas plus leur différence : elle ne dit rien sur la divergence entre le thème et la chose présentée à propos de laquelle on parle.

Néanmoins, nous avons l'intuition que ce sont bien deux éléments distincts. Selon la définition de Bonnot (1999) basée en premier lieu sur les travaux de Chafe (1976), le thème doit être non seulement « connu » mais aussi « donné » dans le contexte de l'énonciation. Les syntagmes thématiques en *wa* semblent effective-

ment être utilisés dans des contextes vérifiant ces conditions, tandis que les SN disloqués, connus ou non, sont donnés (ou mis en scène) pour la première fois par ce mécanisme de « présentation ».

Après cette mise en scène, la fonction de thème de la phrase proprement dite est assurée par le pronom (ou d'autres moyens anaphoriques) qui reprend ces SN disloqués. Ce mécanisme de présentation d'un SN sert spécifiquement et seulement à activer une notion dans l'esprit de l'interlocuteur.

Si bien que les SN disloqués sont indépendants à tel point qu'on peut les considérer comme des phrases indépendantes, contrairement au thème qui n'est pas aussi dissociable de son rhème. D'ailleurs, les SN disloqués, ou plus précisément les pronoms qui les reprennent, ne jouent pas forcément le rôle de thème dans la phrase comme le montre le dernier exemple.

Adverbes de phrase et éléments d'évaluation

On considère généralement que l'intériorité ou l'extériorité des adverbes par rapport au noyau structural thème-proposition est décidée selon leur nature lexicale. Si bien qu'il existe beaucoup d'études consacrées à leur catégorisation et à la caractérisation de chaque type. Bien que la nécessité ou la justesse de cette distinction soit approuvée par la plupart des linguistes, le détail du classement diverge.

Nous présentons la catégorisation de Yamada, représentant la base de toutes les études contemporaines sur les adverbes, la grammaire de Masuoka-Takubo et les travaux de Kudo, sur lesquels nous nous appuyons pleinement pour ce sujet⁹.

Yamada (1936) a distingué les mots considérés aujourd'hui comme des adverbes en trois types, deux appartenant au dictum et un au modus :

– 属性副詞 (*zokusei fukushi*, adverbe attributif) : appartenant au dictum

1. 情態副詞 (*jôtai fukushi*, adverbe de manière)

ゆっくり (*yukkuri*, lentement), すぐ (*sugu*, tout de suite) ;

2. 程度副詞 (*teido fukushi*, adverbe de degré)

もっと (*motto*, encore ; plus), すごく (*sugoku*, extrêmement) ;

– 陳述副詞 (*chinjutsu fukushi*, adverbe du modus) : appartenant au modus

おそらく (*osoraku*, probablement), もし (*moshi*, si [adverbe accompagnant l'expression de condition]) ;

La grammaire de Masuoka & Takubo (1992) distingue tout d'abord les adverbes en deux types : compléments du prédicat, correspondant *grosso modo* aux adverbes attributifs (*zokusei-fukushi*) de Yamada, et ceux entrant en relation avec l'ensemble de la phrase, adverbes du modus (*chinjutsu-fukushi*) de Yamada. Le premier type est considéré comme des adverbes au sens strict du terme et le second est appelé « adverbes de phrase ».

⁹Nous renvoyons pour un état de l'art sur l'étude des adverbes, aux ouvrages (Ichikawa, 1976 ; Kudo, 2000 ; Yazawa, 2000).

Les adverbes de phrase comprennent différents types, dont les deux principaux sont :

- 陳述副詞 (*chinjutsu fukushi*, adverbe du modus) : accompagnant les éléments du modus situés après le mot prédicatif

どうも 知っている ようだ
(*dômo - shitteiru - yôda*)

([adverbe accompagnant "yôda"] - savoir [état] - il semble que)

« (Il/Elle) semble être courant »

- 評価副詞 (*hyôka fukushi*, adverbe d'évaluation)

幸い 無事だった

(*saiwai - buji datta*)

(par chance - être sain et sauf [passé])

« Par chance, (je/il/elle/...) était sain et sauf »

Kudo (1997) travaille sur les adverbes d'évaluation dans un cadre plus large et tente d'élucider la classe syntaxico-sémantique d'éléments dits 評価成分 (*hyôka seibun*, éléments d'évaluation), concept provenant des travaux de Watanabe (1971) qui a introduit la notion de 誘導副詞 (*yûdô-fukushi*, adverbes de guide). Ces éléments d'évaluation sont définis comme des éléments situés en tête, qui sont indépendants du reste de phrase et qui expriment l'évaluation du locuteur pour le contenu de la phrase. Ces éléments, comptés à l'époque parmi les compléments du prédicat (*renyô-shûshokugo*), sont inclus dans les éléments indépendants par Suzuki (1972).

Les éléments d'évaluation peuvent être réalisés non seulement par des adverbes d'évaluation, mais aussi par des qualificatifs (en *i* et en *na*) à la forme adverbiale (連用形, *ren'yô-kei*) ou par des syntagmes constituant des locutions figées (Ichikawa, 1976) :

- adverbe d'évaluation (*hyôka fukushi*)

あいにく 大粒の 雨が 降り出した
(*ainiku - ôtsubu no - ame ga - furidashita*)

(malheureusement - grosses gouttes - pluie [ga] - commencer à tomber [passé])

« Malheureusement, il commença à pleuvoir à torrent »

- qualificatifs à la forme adverbiale

めずらしく 東京に 大雪が 降った
(*mezurashiku - tōkyō ni - ōyuki ga - futta*)

(rare [à la forme adv] - Tokyo [locatif] - grosse neige [ga] - tomber [passé])

« Fait rare, il a beaucoup neigé à Tokyo »

- syntagmes constituant des locutions

困ったことに、さいふを なくしてしまった
(*komattakoto ni - saifu wo - nakushite shimatta*)

(embêtant - porte-feuille [wo] - perdre [passé])
 « Quel ennui : j'ai perdu mon porte-feuille »

5.5.5 Récapitulatif

Récapitulons ce que nous venons d'étudier sur les éléments de la phrase japonaise.

1. Éléments externes : mots indépendants de la grammaire scolaire – tels que le mot いいえ (*ie*, non) –, adverbes d'évaluation, etc.
2. Thème : élément s'opposant à la proposition et qui se trouve sur un pied d'égalité avec la proposition.
3. Proposition
 - a) éléments essentiels
 - i. prédicat;
 - b) éléments complémentaires
 - i. éléments complétant un mot prédicatif
 - A. complément : substantif + particule de cas;
 - B. circonstanciel : adverbe ou qualificatif à la forme qualifiant le prédicat, etc.;
 - ii. éléments complétant un substantif : y compris les éléments coordonnés.

Nous présentons également deux figures comparatives, figures 5.6 et 5.7 (voir page suivante), représentant respectivement un schéma de la phrase française et un de la phrase japonaise.

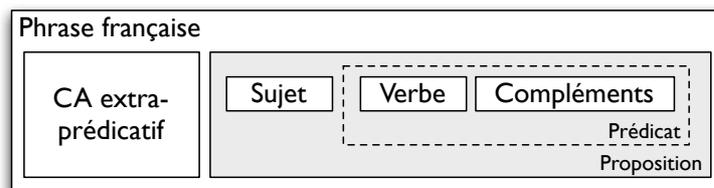


FIG. 5.6 – Structure de la phrase française

La définition du terme prédicat de la phrase japonaise – qui correspond plutôt à la notion de constante prédicative de la logique des prédicats – est différente de l'emploi de Le Goffic que nous utilisons pour l'analyse de la phrase française. Dans la mesure où nous conserverons ces deux définitions chacune exclusivement pour l'analyse de l'une ou l'autre langue – la première pour le japonais et la seconde pour le français – il n'y a probablement aucun risque de confusion.

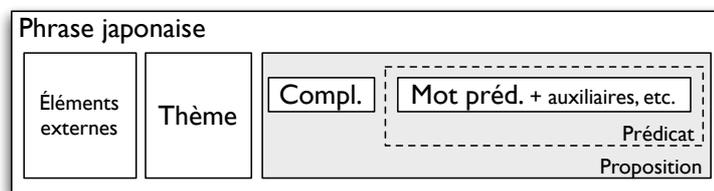


FIG. 5.7 – Structure de la phrase japonaise

5.6 Ordre des mots

Tesnière (1988) distingue les langues selon le sens du relevé linéaire des mots en connexion structurale, en deux classes : centrifuge et centripète. Lorsqu'on énonce d'abord le régissant et ensuite le subordonné, la langue est centrifuge, et dans le cas inverse centripète.

Dans la phrase en japonais – classé dans la catégorie des langues centripètes accusées –, l'élément subordonné est toujours antéposé à son régissant.

Ainsi, les compléments précèdent toujours le mot prédicatif comme dans la phrase :

日本語 を 流暢に 話す
 (*nihongo - wo - ryûchôni - hanasu*)
 (langue japonaise - [accusatif] - couramment - parler)
 « parler couramment le japonais / (il) parle couramment le japonais »

où les compléments essentiels *nihongo - wo* (langue japonaise - [accusatif]) et accessoire *ryûchôni* (couramment) sont tous les deux placés avant le prédicat *hanasu* (parler).

Un qualificatif précède également le nom :

青い 空
 (*aoi - sora*)
 (bleu - ciel)
 « ciel bleu »

Enfin, une subordonnée doit aussi être mise avant la principale :

雨 が 降ったら 出かけない
 (*ame - ga - futtara - dekakenai*)
 (pluie - [nominatif] - tomber [condition] - sortir [négation])
 « S'il pleut, (je) ne sortirai pas »

5.6.1 Ordre absolu : régité - régissant

Mikami (1953) illustre l'ordre absolu « régité - régissant » du japonais par comparaison des structures complexes de l'expression hypothétique en anglais et en japonais :

« Contrairement à l'anglais pour lequel l'ordre des propositions principale et subordonnée est assez libre, dans la phrase japonaise, l'ordre entre le qualifiant et le qualifié est fixé, à savoir le qualifiant d'abord et le qualifié après. Si bien que lorsqu'on compare les phrases suivantes :

Will you go out, if it rains?
 出カケル カイ、雨 ガ 降ッ テモ？
 (dekakeru - kai, - ame - ga - fut temo)
 (sortir - [interrogation] - pluie - [nominatif] - tomber - même si)

alors que la subordonnée anglaise semble pouvoir se placer librement à la guise du locuteur, dans la phrase japonaise, au vu de la nature de la forme des mots variables, il y a clairement eu inversion. »

Comme nous l'avons vu dans les études linguistiques sur le français, la subordonnée circonstancielle placée en tête, élément extérieur au prédicat, se distingue assez clairement de celle en fin de phrase, circonstant lié intra-prédicatif, même dans la phrase française.

Mais, dans le cas du japonais, l'ordre principale-subordonnée est théoriquement impossible et cette inversion forcée, sans doute coûteuse, est très peu utilisée en particulier à l'écrit¹⁰.

5.6.2 Ordre libre entre les compléments

Néanmoins, les Japonais parlent souvent d'un ordre relativement libre des mots en japonais. En effet, comme Mikami (1953) l'explique, l'ordre entre les com-

¹⁰Kuno (1978) signale toutefois l'emploi fréquent, à l'oral, de la forme où un/des complément(s) et/ou le thème – éléments censés être mis en avant – sont mis derrière le prédicat telle que :

行ッテ シマイ マシタ ヨ、山田 ハ、花子 フ 連レテ、東京 ニ。
 (itte - shimai - mashita - yo - yamada - wa - hanako - wo - tsurete - Tōkyō - ni)
 (aller - [accomplissement] - [politesse + passé] - [conviction] - Yamada - [thème] - [accusatif] - amener [forme neutre] - Tokyo - [locatif])
 « (Il) est parti, Yamada, accompagné de Hanako, à Tokyo »

Il explique ce phénomène non pas par l'inversion, mais par l'omission de certaines informations dans la principale et par la reprise de ces éléments omis, disloqués après la principale, dans un but de rappel.

Par ailleurs, Kindaichi (1988) explique que cette inversion fréquente à l'oral a pour but – bien que les locuteurs n'en soient pas forcément conscients – de prononcer d'abord les informations importantes contenues dans les mots déterminés (plutôt que déterminants), et surtout dans les prédicats, qui se situent en fin de phrase avec l'ordre « normal » de l'énoncé japonais.

pléments du prédicat – y compris le nominatif – est beaucoup plus souple. En d'autres termes, la position des éléments dépendant du même élément dans le stemma de Tesnière est interchangeable dans l'ordre linéaire.

Par exemple, pour le contenu sémantique « ma petite sœur étudie le français », chacun des mots subordonnés « petite sœur » et « français » dépendant tous les deux du même régissant « étudier », peut être, dans la réalisation d'une phrase japonaise, relevé avant l'autre, seul le régissant « étudier » se plaçant obligatoirement derrière tous les éléments dépendant de lui. Ainsi, deux ordres linéaires sont possibles :

妹 が フランス語 を 勉強する。
(*imôto - ga - furansu go - wo - benkyô suru*)
(ma petite sœur - [nominatif] - français - [accusatif] - étudier [non passé])

フランス語 を 妹 が 勉強する。
(*furansu go - wo - imôto - ga - benkyô suru*)
(français - [accusatif] - ma petite sœur - [nominatif] - étudier [non passé])

Toutefois, cette liberté de placement est beaucoup plus restreinte qu'on ne le croit intuitivement tout comme nous l'avons constaté pour les circonstanciés dans la phrase française. Selon notre étude antérieure (Nakamura-Delloye, 2003b)¹¹, un ordre particulier des compléments produit une valeur énonciative précise et le choix est loin d'être aléatoire, fixé souvent selon le contexte.

5.7 Moyens d'indication de la fonction syntaxique dans la phrase japonaise

En japonais, la fonction syntaxique d'un syntagme est marquée essentiellement par deux moyens : à l'aide d'une particule de cas pour les syntagmes nominaux (§ 5.7.1) et par la variation de forme pour les syntagmes se terminant par un mot variable (§ 5.7.2).

5.7.1 Particules de cas et fonctions syntaxiques

La fonction syntaxique – « statut syntaxique » selon la terminologie de Garnier (1982) – de complément est marquée par certaines particules appartenant à une sous-catégorie de particules, appelée particules de cas (格助詞, *kaku joshi*). Mais la définition exacte des particules de cas varie selon les linguistes.

Définition des particules de cas

Mikami, après avoir défini les cas comme les catégories de fonctions qu'assure un substantif ou un groupe nominal, limite les fonctions attribuées par une parti-

¹¹ Kuno (1978) et Takami (1995) signalent également le changement de la nature informative des constituants selon leur position.

cule de cas à celles complétant les mots variables et celles qualifiant un substantif. Il définit dans (Mikami, 1963a) huit particules de cas qui peuvent constituer un complément du mot variable (*ga, wo, ni, de, to, e, kara, yori*), et une particule de cas (*no*) qui peut constituer un syntagme qualifiant un substantif¹², que nous allons étudier plus précisément dans la présente section.

En revanche, Masuoka & Takubo (1992) définissent dans les particules de cas comme des mots indiquant le rapport entre le prédicat et le complément qu'elles constituent avec le syntagme nominal précédent, excluant ainsi la particule indiquant la fonction qualificative. Ils reconnaissent neuf particules de cas (*ga, wo, ni, de, to, e, kara, made, yori*).

Catégorisations des cas : formelle ou sémantique

Les cas attribués par les particules de cas ont des appellations différentes selon que les critères sont formels ou sémantiques.

Avec les critères formels, la fonction attribuée par la particule *ga* est appelée 格 (*ga-kaku*, cas de *ga*), celle par la particule *wo* est appelée ヲ格 (*wo-kaku*, cas de *wo*), et ainsi de suite.

Avec les critères sémantiques, la fonction attribuée par la particule *ga* est appelé 主格 (*shu-kaku*, cas principal) si le référent de l'élément contenant cette particule est l'acteur, mais une fonction attribuée par la particule *no* peut également être *shu-kaku* dans un contexte enchâssé où la particule *no* remplace *ga*. Non seulement les types définis selon ces critères sémantiques varient énormément, mais en plus la catégorisation peut différer d'un linguiste à l'autre.

Mikami définit neuf cas (1 ~ 9) dans lesquels le substantif constitue avec la particule un complément du mot variable, et une particule de cas (10) où le substantif constitue avec elle un syntagme qualifiant un substantif, comme suit¹³ :

1. 時の格 (*toki no kaku*), *case of time* : marqueur zéro ;
2. 主格 (*shu-kaku*), *nominative*¹⁴ : 乃 (*ga*) ;
3. 対格 (*tai-kaku*), *accusative* : ヲ (*wo*) ;
4. 位格 (*i-kaku*), *locative* : 二 (*ni*) ;

¹²Pour la particule de cas qualificatif, Mikami (1953) étudie différents sens de *no* (の), généralement traduit par la préposition « de » en français) et considère comme un élément autre que la particule de cas, le mot *no* du syntagme « X no Y » dans lequel X désigne la qualité de Y, tel que « *kenchiku-ka no ani* » (architecte - *no* - grand frère) que l'on peut paraphraser par « *kenchiku-ka dearu ani* » (architecte - [copule à la forme qualificative] - grand frère, « (mon) grand frère qui est architecte »).

Cependant, dans Mikami (1963a), il semble réaliser une catégorisation plus formelle et considère certains emplois de *no, ni, de, to* – jugés parfois comme des emplois d'un mot d'une autre catégorie – comme des emplois exceptionnels des particules de cas.

¹³Les traductions anglaises sont reproduites telles quelles du texte de Mikami (1955).

¹⁴Conscient de l'inexactitude de cette traduction, Mikami (1955) la conserve en renonçant à sa propre traduction « *subjective case* » qu'il avait utilisée dans Mikami (1959). Par ailleurs, dans Mikami (1960), il adopte le terme « *agentive* » pour le cas formé par *ga*.

5. 与格 (*yo-kaku*), *dative*: へ、ニ (*e, ni*);
6. 奪格 (*dak-kaku*), *ablative*: カラ、ニ (*kara, ni*);
7. 具格 (*gu-kaku*), *instrumental*: デ (*de*);
8. 共格 (*kyô-kaku*), *comitative*: ト (*to*);
9. 比較の格 (*hikaku no kaku*)¹⁵: ヨリ (*yorî*);
10. 連体格 (*rentai-kaku*), *dominative*: ノ (*no*).

Mais, même parmi les ouvrages de Mikami, cette définition des cas varie.

Dans Mikami (1953), Mikami ne définit que sept cas de complément du prédicat parmi lesquels on ne trouve ni le cas de temps, ni le cas de comparaison. Dans Mikami (1955), il exclut toujours le cas de comparaison, définissant huit cas de complément. Puis dans Mikami (1963a), il inclut le cas de comparaison dans les cas de complément du prédicat, tout en jugeant certains emplois de la particule *yorî* comme exceptionnels.

Sens des particules de cas

Masuoka & Takubo (1992) décrivent différents emplois des neuf particules de cas définies. Nous reprenons ici leurs travaux, auxquels nous avons apporté quelques modifications tenant compte des études de Mikami.

1. ガ (*ga*) indique : l'élément qui accomplit l'action ou dont on décrit l'état ; l'objet dont on décrit l'état ; la partie de l'élément dont on décrit l'état ;
2. ヲ (*wo*) indique : la destination de l'action ou du sentiment ; l'endroit de déplacement ; le point de départ du déplacement ;
3. ニ (*ni*) indique : l'endroit où existe l'être ou la chose ; le possesseur ; le point d'arrivée du déplacement ; le destinataire de l'action ; l'objet sur lequel on agit ; la partie de l'élément dont on décrit l'état ; la cause ; le but du déplacement ; le moment de l'évènement ;
4. カラ (*kara*) indique : le point de départ du déplacement ; le partenaire de l'action de réception ; l'élément qui accomplit l'action en tant que point de départ du déplacement ; le point de départ du moment ; la cause en tant que déclencheur de l'évènement ; le motif du jugement ; la matière première ;
5. ト (*to*) indique : le partenaire de l'action collective ; le partenaire dans une relation symétrique ;
6. デ (*de*) indique : l'endroit de l'action ou l'évènement ; le moyen ou l'outil ; les matériaux ; la cause ; l'étendue ; la limite ; le critère ; l'élément qui accomplit l'action ;
7. ヘ (*e*) indique : la destination ou la direction ;

¹⁵Nous n'avons pas trouvé la traduction de Mikami pour ce terme. Il s'agit d'un cas de comparaison.

8. マデ (*made*) indique : l'endroit où le déplacement se termine ; le moment où l'évènement se termine ;
9. ヨリ (*yori*) indique : le partenaire de la comparaison ; le point de départ dans le temps.

Notre définition

Nous définissons les neuf particules ci-dessus, ainsi que la particule *no*, comme particules de cas.

Étant donnée la nature de nos travaux, s'intéressant plus à la syntaxe, nous adoptons en principe les appellations basées sur les critères formels. Mais pour faciliter la compréhension des lecteurs non familiers avec le japonais, nous indiquerons si nécessaire leur sens plutôt que le cas, notamment pour les particules ayant des sens très divers.

5.7.2 Indication de la fonction syntaxique par les formes des mots variables

À la différence du français dans lequel les verbes et les adjectifs s'accordent en genre ainsi qu'en nombre, les variations morphologiques des mots variables japonais (cf. § 5.4) dépendent notamment de leur fonction syntaxique, donc de leur position dans la phrase.

Formes en fin de phrase

Le mot qui occupe la position de prédicat principal, régissant de tous les éléments, et qui se situe donc en fin de phrase – sauf dans le cas où il est suivi d'une particule finale – prend la forme dite « finale » ou « conclusive », marquant ainsi la fin de la phrase par sa forme elle-même. Les formes autonomes sont utilisées à cette fin.

本 を 買う。
(*hon - wo - kau*)
(livre - [accusatif] - acheter [forme autonome de base = non passé])
« (J')achète un/des livre(s) »

本 を 買った。
(*hon - wo - katta*)
(livre - [accusatif] - acheter [forme autonome en *ta* = passé])
« (J'ai) acheté un/des livre(s) »

Les formes impérative et volitive peuvent également marquer la fin de phrase, mais avec une valeur supplémentaire, à savoir celle de l'ordre et de la volonté ou de la supposition.

Formes précédant le prédicat

Un mot variable prend la forme dite « précédant le prédicat », s'il est prédicat de la subordonnée adverbiale. Les formes dédiées à cette fonction sont typiquement les formes neutres¹⁶.

本 を なくして、父 に 叱られた。
 (hon - wo - nakushite - chichi - ni - shikarareta)
 (livre - [accusatif] - perdre [forme neutre en *te*] - mon père - par - être grondé [passé])
 « (J'ai) perdu le livre, (j'ai) été grondé par mon père »

Mais les formes de condition constituent également une subordonnée adverbiale à valeur de condition.

本 を なくせば／なくしたら、父 に 叱られる。
 (hon - wo - nakuseba/nakushitara - chichi - ni - shikarareru)
 (livre - [accusatif] - perdre [forme de condition de base/en *ta*] - mon père - par - être grondé [non passé])
 « Si (je) perds le livre, (je serai) grondé par mon père »

Formes précédant le substantif

Un mot variable situé avant un nom, c'est-à-dire à la fin d'une construction déterminant un nom où il y est prédicat, prend la forme « précédant – donc qualifiant – le substantif ». Les formes autonomes dédiées à la fonction conclusive sont également employées à cette fonction déterminante.

きのう 買った 本
 (kinô - katta - hon)
 (hier - acheter [forme autonome en *ta*] - livre)
 « le livre que j'ai acheté hier »

Comme nous pouvons le constater dans l'exemple, il n'y a aucun connecteur du type pronom relatif en français qui marque l'introduction de la subordonnée déterminante dans la phrase. Nous allons étudier dans la section suivante de manière plus détaillée la structure de la subordination déterminante en japonais.

¹⁶Les subordonnées à la forme neutre, qui n'ajoutent aucune valeur spécifique, sont souvent considérées comme coordonnées plutôt que subordonnées. Nous les considérons comme subordonnées syntaxiquement. Nous discuterons ce sujet plus précisément dans les sections 7.9 et 7.10 consacrées à la typologie des subordonnées.

5.8 Structure de la subordination déterminante

Avant d'étudier la structure de la subordination déterminante en japonais, rappelons deux types de structures de subordination qui existent en français : structure à relatif et structure à intégratif.

5.8.1 Structure avec un pronom relatif

Dans la phrase française, la structure de subordination déterminante est principalement réalisée par l'utilisation d'un pronom relatif comme dans la phrase :

J'ai perdu le livre **que** mon père m'avait prêté.

La figure 5.8 représente le mécanisme de la subordination avec un pronom relatif.

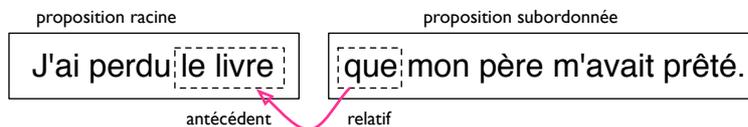


FIG. 5.8 – Structure avec un pronom relatif

La jonction des deux propositions (proposition racine et proposition subordonnée) dans une structure avec un relatif est assurée par un **pronom relatif**, qui, appartenant à la subordonnée, pointe un constituant de la racine, dit antécédent, en se plaçant derrière lui et marque sa fonction syntaxique dans la proposition subordonnée.

5.8.2 Structure avec un pronom intégratif

Les structures avec une subordonnée intégrative sont réalisées avec un autre mécanisme présenté dans la figure 5.9.

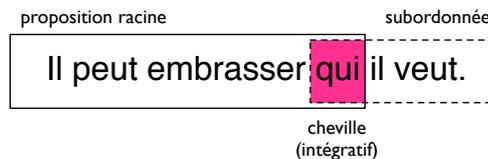


FIG. 5.9 – Structure avec une cheville

La jonction des deux propositions (proposition racine et proposition subordonnée) dans ce type de structure est assurée par un élément « **cheville**¹⁷ » qui

¹⁷Selon Le Goffic (1993a), l'effet de « cheviller » est un terme utilisé dans Damourette & Pichon (1971).

est à la fois constituant des deux propositions. Dans l'exemple, le pronom « qui », appartenant à la fois aux deux propositions, fonctionne comme cheville et assure la jonction des deux propositions. En français, du moins moderne, seuls les pronoms intégratifs capables d'assurer le chevillage permettent la constitution d'une structure de subordination avec cheville.

5.8.3 Structure avec cheville en japonais

La structure de subordination déterminante en japonais est toujours réalisée selon ce mécanisme de chevillage¹⁸. L'élément assurant le chevillage ne se limite donc pas à quelques mots particuliers mais tous les substantifs peuvent jouer le rôle de cheville¹⁹.

きのう 買った 本 を なくした。
 (kinô - kat ta - hon - wo - nakushita)
 (hier - acheter [parfait] - livre - [accusatif] - perdre [passé])
 « (J'ai) perdu le livre **que** j'avais acheté hier »

母さん が 作った カレー は 日本一 だ。
 (kâsan - ga - tsukut ta - karê - wa - nihon ichi - da)
 (maman - [nominatif] - préparer [parfait] - curry - [thème] - le meilleur du Japon - [copule])
 « Le curry **que** ma maman prépare est le meilleur du Japon »

Cette absence de structure à relatif ramène au fait qu'il n'existe pas dans la structure de subordination déterminante en japonais la notion d'« antécédent ». Nous avons seulement l'élément cheville, que nous appelons désormais **base**²⁰.

¹⁸Il est à noter que la fonction de l'élément cheville dans la proposition racine est marquée par la particule de cas qui le suit. En revanche, sa fonction dans la proposition subordonnée n'est aucunement indiquée comme dans la structure avec intégratif en français.

¹⁹Notre étude antérieure a montré, en revanche, que les mots japonais équivalents aux mots « qu- » français ne possédaient pas la fonction intégrative sauf quelques rares cas d'exception (Nakamura-Delloye, 2003c).

²⁰Cette appellation est inspirée du terme « base » (en anglais) que Mikami (1959) a utilisé avec le mot japonais équivalent 底 (*soko*) pour désigner le substantif pour lequel on transforme une phrase en subordonnée déterminante de manière à le qualifier.